SUR FOND DE SCANDALE ET DE LUTTE INTERNE AU FLN

Retrait de confiance au mouhafedh de Constantine

Rien ne va plus entre le mouhafedh de Constantine du FLN, éclaboussé, lui et ses «associés en affaires», à savoir le maire et le P/APW, par «une louche histoire de foncier» et les militants du parti. Réunis le 20 juin dernier, les représentants de 16 kasmates sur les 19 que compte la wilaya ont voté une motion de retrait de confiance à Driss Maghraoui.

Intronisé par l'ex-secrétaire général du parti unique contre vents et marées, le tout puissant mouhafedh du FLN, Driss Maghraoui, candidat «improbable», faut-il le rappeler, à la succession de son mentor, Abdelaziz Belkhadem, vit-il ses derniers jours à la tête de la mouhafadha de Constantine qu'il gère d'une main de fer ? Tout porte à le croire tant les militants du vieux parti, «indignés», insistent-ils, par «les agissements douteux de monsieur l'entrepreneur et ses associés», sont décidés à le «chasser de son poste et du parti», et ce, par «la force» si besoin.

Récemment, des révélations aux allures d'un scandale ont fait le tour de la ville des Ponts. Des révélations qui mettent en cause le P/APC de Constantine dans la délivrance de permis de construire de quelques dizaines de villas sur un terrain classé zone rouge du fait des risques de glissement de terrain au profit de l'entreprise de construction du mouhafed et son associé qui n'est autre que le P/APW.

Un retour d'ascenseur, dirons les mauvaises langues, puisque Driss Maghraoui avait usé de tout son poids pour placer son associé en affaires et son comptable aux destinées des deux instances délibérantes de la troisième ville du pays, l'APC et l'APW de Constantine en l'occurrence.

Accusé par ses détracteurs «d'avoir fait de la mouhafadha avec la bénédiction de l'ex-secrétaire général un lobby de l'argent sale, ce qui a, par ricochet, conduit le parti «au gouffre», ils lui reprochent son «indélicatesse» et notamment son «implication dans une douteuse affaire de délivrance de permis de construire». «À cause de l'indélicatesse de monsieur l'entrepreneur, il se trouve qu'aujourd'hui, le FLN est associé à cette affaire et son linge sale est étalé dans les pages de la presse et les télévisions satellitaires», lit-on dans un communiqué diffusé hier. En tout état de cause, à en croire les signataires de la motion de retrait de confiance dont les termes crus ne laissent aucun doute quant à leurs intentions de couper le cordon avec celui qui a fait du parti une propriété privée, ces derniers n'écartent pas le recours à la force pour débarquer Driss Maghraoui. «… Au cas où le CC n'accède pas favorablement à notre demande de relever de son poste l'actuel mouhafedh et les membres de son bureau, nous serions forcés d'investir les locaux de la mouhafadha par la force.»

Farid Benzaid

EL-TARF

Grogne des agents de sécurité du barrage de Bougous

Dans une doléance, dont nous détenons une copie, adressée au Premier ministre, au directeur de l'ANB (Agence nationale des barrages) et aux autorités sécuritaires, les 80 agents de sécurité du nouveau barrage de Bougous, sis dans la commune éponyme, dénoncent vertement la décision prise par la Direction régionale des barrages de diminuer le nombre des agents de 30 personnes.

En ce sens, les 80 agents comptent organiser aujourd'hui, dimanche, un sit-in de protestation d'une journée devant le siège de la Wilaya. «La décision de réduire le nombre des agents de sécurité de 80 à 50, soit le licenciement de 30 agents, a été prise par l'ex-directrice du barrage qui a été relevée de ses fonctions le 27 mars dernier, et ce, après un bras de fer avec l'ensemble des travailleurs du barrage. La directrice a concocté un plan de sécurité d'une manière unilatérale sans se référer aux autres corps de sécurité, comme stipulé par la loi, du fait de la sensibilité d'une telle infrastructure de base. Pis, le plan a été confectionné et signé le 10 avril 2013, ce qui est une entorse à la loi. Dans ledit plan, des services tels l'administration, le service des archives et l'armurerie, n'ont pas été pris en charge. Le comble, la galerie d'injection (par laquelle l'eau est acheminée) a été dépourvue d'agents de sécurité. Ce qui cache, indéniablement, une velléité de nuire aux intérêts de la nation», est-il mentionné dans la doléance.

Dans la même missive, les agents «dénoncent le peu d'intérêt porté à une sécurisation qui doit être totale et accrue du barrage, lequel se trouve à 3 km de la frontière tunisienne dès que la situation sécuritaire dans ce pays voisin est des plus précaires, concomitante d'une recrudescence des trafics d'armes et de la contrebande. Un fait qui mérite, au contraire, un redéploiement et une augmentation des agents de sécurité».

Enfin, les agents «appellent le gouvernement à veiller avec tous les moyens possibles à la préservation des 30 postes de travail, soit 30 familles qui, le cas échéant, connaîtront les affres de la pauvreté dans une région dépourvue de surcroît d'une assise industrielle et agricole».

Signalons, cependant, que le Premier ministre, M. Sellal, a adressé le 18 juin aux walis une instruction les appelant à la dynamisation du «dialogue social» dont la finalité première est la préservation des emplois et, par ricochet, de la paix sociale. Donc, la décision de licenciement des 30 agents va à contresens des orientations du gouvernement et s'avère, de fait, caduque.

Daoud Allam

JIJEL

Un plan de lotissement contesté

Les habitants du quartier Amezoui Heddada 3, dans la commune de Jijel, s'opposent au plan initial du lotissement Heddada 3 car ils estiment que l'Agence foncière de wilaya a agressé leur terrain.

Dans une requête transmise au wali de Jijel et dont nous possédons une copie, ils affirment qu'ils habitent cette terre arche de père en fils depuis plus de deux cents ans et ils jugent injustes les dépassements de l'agence foncière. L'un d'eux nous a exhibé une autorisation pour l'exploitation agricole d'une parcelle de terrain qui remonte à l'année 1955 délivrée par le caïd du douar de Beni Gaïd, pour justifier ses propos. Les habitants protestataires estiment que cet acte administratif de l'agence foncière comporte des articles qui fixent la superficie à 19 ha, et dont les délimitations demeurent floues notamment les lots 4, 5, 6, sur la base desquels sont conçus les lotissements Heddada 1, 2, 3 mais avec une superficie de 43 ha. Une superficie que les opposants à ce lotissement qualifient de véritable agression étant donné que l'acte administratif de l'agence foncière la détermine à 19 ha.

Les protestataires, dont de nombreuses familles, se réfèrent à l'article 24 du décret 176/91 portant permis de lotir dépassé si les travaux d'aménagement ne sont pas entrepris dans un délai de 3 ans à compter de sa notification qui est de l'année 1998. Les travaux d'aménagement n'ont pas été entrepris et par conséquent, ils estiment que ce permis de lotir est caduc. Face à cette notification qui suscite toujours la controverse, ils interpellent le premier responsable de la wilaya pour intervenir et arrêter ce projet de notification.

Notons, enfin, que sur ordre du wali, Ali Bedrici, l'agence foncière de wilaya, dont l'ex-directeur a été démis de ses fonctions, fait l'objet d'une enquête relative à la gestion de certains dossiers, notamment la notification et la vente de certains lotissements dont celui de Timizere, dans la commune d'El Aouana, dont certains chanceux bénéficiaires n'habitent même pas la wilaya de Jijel malgré l'exigence du certificat de résidence dans le dossier.

Bouhali Mohamed Chérif

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES IST/SIDA

AnisS cible les plages de l'extrême nord-est

Comme à chaque saison estivale, l'association AnisS, dont le siège est implanté à Annaba, a lancé, en fin de semaine écoulée, sa traditionnelle campagne de prévention et de sensibilisation contre les infections sexuellement transmissibles et le Sida.

Cette campagne, qui entre dans le cadre de la célébration du 10e anniversaire de l'association, cible quelque cinq mille jeunes à travers les plages de Annaba, Skikda et El Tarf. A cette fin, AnisS, en partenariat avec l'Office communal de la culture et du tourisme de Annaba, l'ODEJ et le Centre de référence de prise en charge des IST/Sida, a prévu la distribution de dépliants éducatifs et de jeux interactifs. La période choisie pour cette campagne n'est pas fortuite. Elle coïncide, en effet, avec les vacances scolaires et universitaires, période de recrudescence des comportements à risque, favorisant la contamination.

Cette affirmation est basée sur des études ayant démontré que la période estivale est souvent propice à des comportements à risque, sexuels notamment, et ce particulièrement auprès des jeunes. Un phénomène souvent accompagné d'une hausse spectaculaire des infections sexuellement transmissibles, soulignent les animateurs de cette association de lutte contre les IST/Sida et de promotion de la santé.

Selon Adel Birem, coordinateur d'AnisS, son association prévoit également dans le cadre de la célébration de son dixième anniversaire qui se prolongera jusqu'à la fin de l'année, sous le slogan générique «dix ans d'engagement», d'autres actions et campagnes de sensibilisation contre cette grave pathologie en faveur de plusieurs catégories de la population.

A. Bouacha